



Revue d'histoire culturelle

XVIIIe-XXIe siècles

6 | 2023

Nouvelles approches de l'histoire culturelle italienne.
Imaginaires, cultures politiques, cultures de masse

Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)*

Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2022

Christophe Charle



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhc/3516>

DOI : 10.4000/rhc.3516

ISSN : 2780-4143

Éditeur

Association pour le développement de l'histoire culturelle

Référence électronique

Christophe Charle, « Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)* », *Revue d'histoire culturelle* [En ligne], 6 | 2023, mis en ligne le 15 avril 2023, consulté le 02 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rhc/3516> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhc.3516>

Ce document a été généré automatiquement le 2 septembre 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)*

Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2022

Christophe Charle

RÉFÉRENCE

Joël Laillier et Christian Topalov, *Gouverner la science. Anatomie d'une réforme (2004-2020)*, Marseille, Agone, coll. « L'ordre des choses », 2022, 416 p.

- 1 Les ouvrages sur les réformes de l'enseignement supérieur ou de la recherche en France et dans le monde se sont multipliés à mesure que celles-ci prenaient de l'ampleur et se généralisaient. Ce livre des sociologues J. Laillier et C. Topalov se distingue par l'ampleur de l'enquête politique, sociologique et intellectuelle qui le sous-tend et dont il faut saluer l'ambition et la systématique. Les auteurs ont non seulement analysé les nombreux textes législatifs et réglementaires (1990-2020) et, les principaux rapports officiels et officieux (1998-2020), mais aussi et surtout ils ont constitué une vaste base de données des individus mobilisés dans les principales institutions concernées à travers quatre coupes espacées dans le temps. Elles rassemblent au total 14 881 personnes différentes : y sont inclus les états-majors ministériels (direction générale de la recherche, de l'enseignement supérieur, cabinet du ou des ministres, conseillers du président de la République en charge du thème), le CNESER, le conseil supérieur de la recherche et de la technologie, de multiples autres conseils plus ou moins durables, les personnels dirigeants des grands organismes de recherche (CNRS, IRD, INED, CEA, INRA, INRIA, INSERM, etc.), des organismes d'évaluation (anciens : commissions du CNRS, CNU) ou nés de la réforme (ANR, AERES, etc.), les porteurs des Idex, les associations et réseaux (CPU, MSH, etc.).

- 2 Cette base de données à caractère prosopographique est exploitée à travers de nombreux tableaux, analyses de réseaux et analyses factorielles, ou organigrammes. Il s'agit « d'éclairer la réforme de l'enseignement supérieur et la recherche en étudiant les propriétés sociales et les trajectoires de ses états-majors et de ses officiers subalternes tout au long du processus » (p. 11). Le premier chapitre résume les grandes évolutions à partir du centre de décision et tente de justifier un point de départ relativement tardif (2004). Il souligne le caractère « incrémental » et progressif des réformes (avec des avancées et des accélérations, mais aussi des stagnations) et récuse les thématiques complotistes fondées sur une stigmatisation globale du « néolibéralisme », très fréquente dans la littérature critique sur le sujet. Pourtant les trois caractères dégagés : « transformer les universités selon le modèle de l'entreprise », différencier les universités et les mettre en concurrence pour favoriser les plus conformes à « l'excellence » définie par les évaluateurs, piloter la recherche en fonction d'objectifs d'innovations applicables pour l'économie générale sont bien ceux qu'on retrouve dans de nombreux autres pays qui ont précédé la France dans ce type de réformes et sont clairement inspirés par cette idéologie. C'est l'un de nos points de désaccord avec les auteurs, on y reviendra plus loin.
- 3 Le chapitre suivant analyse les multiples rapports publics qui ont progressivement défini les « possibles » mis en œuvre dans les réformes successives avec parfois des décalages temporels notables entre leur publication, reprise par les autorités publiques et application pratique. Là encore, les auteurs récusent le thème du complot ou de la copie de modèles venus d'ailleurs. Mais n'est-ce pas jouer sur les mots quand on connaît les parcours internationaux de certains auteurs, socialisés dans d'autres espaces universitaires ou notoirement entichés des modèles, notamment étatsuniens, supposés représenter « l'excellence » et la réussite économique depuis fort longtemps ? J. Laillier et C. Topalov soulignent le décalage entre les diagnostics de crise à propos de l'université (maintien des inégalités et des taux d'échec malgré la massification) et ceux concernant la recherche (manque de lien recherche/innovation, faiblesse de l'investissement des entreprises dans la recherche, perte de rang de la France au niveau international) qui relèvent de deux processus très différents. À partir de 2004, les deux diagnostics sont pourtant mis en œuvre conjointement en raison à la fois des effets médiatiques du classement de Shanghai et de la perte de vitesse de l'économie française en voie de désindustrialisation rapide et le lien établi « scientifiquement » par le rapport « Education et croissance » de Philippe Aghion et Elie Cohen entre perspectives de croissance et capacité d'intégration de l'innovation issue de la recherche et du système d'enseignement (p. 61). Les auteurs évoquent alors les nouveaux mots d'ordre issus de ces diagnostics : autonomie accrue des établissements et de leur présidence mais avec pour contrepartie une évaluation plus serrée pour les classer et les différencier en fonction de normes européennes ou internationales ; de même, l'accroissement des moyens de la recherche devait être subordonné à un pilotage par des objectifs de priorité et d'excellence (rapport Blanc [2004], rapport Goulard [2007]), directement inspirés, là encore, de modèles étatsuniens, voire britanniques ou allemands (*Excellenzinitiative*).
- 4 Ce consensus des rapports qui allaient être mis en pratique dans les réformes n'empêche pas des divergences secondaires émanant d'autres instances plus attachées à la recherche fondamentale, comme l'Académie des sciences, ou au maintien d'une certaine égalité et diversité entre projets fléchés et non fléchés, comme le réclamaient

les porte-parole des chercheurs mobilisés du mouvement « Sauvons la recherche ». Le couplage entre recherche et entreprise est aussi une thématique constante depuis la fin des années 1990 et a été mis en œuvre assez tôt, dès la présence de Claude Allègre au ministère, là encore sous l'influence étatsunienne comme ne le rappellent pas assez les auteurs (c'est le rêve du chercheur fondateur de *start-up*). Il en découle la notion de « pôle de compétitivité » (rapport Blanc) d'où proviennent les PRES (2006) mais, là encore, avec une tension entre une vision équilibrée de type « aménagement du territoire », afin de ne fâcher personne « en région », et une version, plus darwinienne, creusant les écarts entre les meilleurs et les moins bons (d'où résultent les Idex), ce qui avantage inmanquablement la région parisienne ou deux ou trois grandes métropoles au détriment de tout le reste. Pour finir, le chapitre souligne l'incapacité des réformateurs à pratiquer l'autocritique, même quand les résultats ne confirment nullement leurs préconisations ou hypothèses. Il s'agit d'aller toujours plus loin sans vraiment corriger les défauts pourtant visibles du nouveau système, qu'il s'agisse de l'agence d'évaluation ou de la manne du Crédit impôt recherche, très généreux pour les entreprises (p. 81-82) et déjà dénoncé lors du mouvement « Sauvons la recherche ». Des conclusions, plus politiques, peuvent être tirées de cet historique. Les nuances politiques des gouvernements qui se succèdent ne changent pas fondamentalement la donne, à l'opposé de ce que l'on voyait après 1968, où l'enseignement supérieur et les deux grandes lois de 1968 et de 1984 servaient de boucs émissaires en cas d'alternance droite/gauche ou gauche/droite. Les auteurs soulignent que l'échec antérieur des réformes frontales (loi Devaquet, tentatives de réforme d'Allègre) ont incité, au XXI^e siècle, à la politique des petits pas pour diviser les oppositions éventuelles (stratégie explicitée dans le rapport Aghion et Cohen de 2004).

- 5 Les chapitres 3, 4, 5, et 6 examinent ensuite de manière plus analytique l'évolution des profils de celles et ceux qui mettent en œuvre les réformes au sommet, dans les nouvelles instances (ANR, AERES), et au niveau local (présidents d'université), tandis que le chapitre 7 fait une analyse globale de l'échantillon des cadres de la réforme dont il dégage une typologie plus fine. Le chapitre 8 enfin définit la philosophie générale du livre et son positionnement critique face aux analyses concurrentes.
- 6 Il n'est pas possible malheureusement d'entrer dans le détail des analyses très poussées de ces différentes populations où il est souligné l'importance des changements de profil des titulaires des postes stratégiques, la montée en puissance de certaines catégories d'élites universitaires ou technocratiques au détriment d'autres, la capacité de certains (plus rarement certaines) à tirer le meilleur profit (symbolique mais aussi matériel grâce à des primes ou salaires hors normes) des nouveaux lieux de pouvoir créés par la réforme au détriment souvent d'anciennes institutions (notamment le CNRS) qui ont le plus grand mal à s'adapter au nouveau cours. Autres gagnants, les dirigeants de la CPU, de plus en plus présents dans tous les postes d'état-major ministériels, tout comme les dirigeants des organismes de recherche, tournés vers la technologie (en conséquence logique des nouvelles missions assignées à l'enseignement supérieur).
- 7 Il est clair que cette redistribution des cartes se fait en lien avec la logique des réformes qui renforcent les positions de certaines institutions au détriment d'autres et surtout avantagent ceux qui partagent fortement les objectifs affichés, parce que la logique de leurs fonctions ou trajectoires les placent en position stratégique pour en tirer profit, d'où des reconfigurations disciplinaires et des différenciations de profils de carrière de plus en plus fortes. L'ANR a ainsi fortement promu des ingénieurs dans son personnel

dirigeant qui prennent ainsi leur revanche sur le personnel dirigeant du CNRS plutôt issu du monde des laboratoires et des universités scientifiques. L'AERES, elle, puise plutôt dans le vivier des administrateurs universitaires. Le livre resserre l'analyse sur les évaluateurs en SHS et distingue des profils contrastés, celui du « scientifique », dominant au comité national du CNRS, celui de « l'administrateur », plutôt présent à l'AERES et au CNU, et celui du « grand patron », actif en priorité à l'ANR (p. 185). L'enquête souligne aussi des dominantes disciplinaires différentes, ce qui peut peser sur les thématiques privilégiées dans les appels d'offres. Au final, les membres des instances anciennes et élues diffèrent notablement, sans surprise, de ceux appelés dans les instances nouvelles et nommées ou cooptées. De la même manière, les profils et les carrières des présidents d'université issus de la réforme Pécresse se distinguent de plus en plus des présidents élus en fonction des lois antérieures : il se produit un allongement et une professionnalisation des carrières de président avec la mise en place d'un cursus honorum et d'une circulation accrue entre les positions de pouvoir universitaire.

- 8 Curieusement, il faut attendre le dernier chapitre pour que les auteurs synthétisent leur position, en décalage affirmé avec les courants dominants de la littérature spécialisée, celui, d'une part, de la sociologie des organisations, plutôt favorable aux réformes en cours et y contribuant à sa manière comme expert associé et celui, d'autre part, plutôt critique qui dénonce un système accusé de ruiner définitivement l'autonomie intellectuelle des universités et de la recherche et de remplacer la république des universitaires par une technocratie dominante et cooptée à tous les niveaux. Après avoir critiqué les deux approches, les auteurs défendent leur position de la manière suivante. Selon eux, l'application des réformes s'est faite par ajustement aux attentes de certaines catégories d'universitaires ou de chercheurs qui y ont trouvé de nouvelles opportunités d'influence et de pouvoir sur les lieux stratégiques qui n'existaient pas auparavant, et ont vidé de leur contenu d'autres positions traditionnelles. Il n'est donc pas nécessaire d'invoquer, comme le premier courant, une véritable négociation entre le haut et le bas du système, ni, comme le second, une politique systémique et pensée à l'avance, étant donné la progressivité de la mise en place des nouvelles institutions. L'auteur de ces lignes ; que les auteurs classent dans le second courant (eux aussi s'y rattachent mais de manière plus mesurée), n'est pas entièrement convaincu par leur interprétation ni par les critiques qu'ils lui adressent à celui-ci. D'une part, ils sont bien obligés de reconnaître que toutes les institutions et les procédures nouvelles introduites en France par les réformes ont eu des équivalents antérieurs dans de nombreux pays (et des justificatifs identiques) et qu'elles participent donc bien d'une vision internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche développée dans de multiples instances de réflexion, d'analyse ou de concertations, largement influencées par les modèles notamment étatsuniens, supposés les plus performants puisque les multiples classements désignent les universités et la recherche d'Outre-Atlantique comme les plus efficaces dans leur relation avec l'économie la plus avancée et les secteurs de pointe (industries du numérique et biotechnologies). Même si, comme ils le disent, toute innovation venue d'ailleurs demande adaptation et négociation par rapport aux institutions locales et aux intérêts de certains groupes, l'argumentaire de la modernité et de l'efficacité fut largement utilisé au moins au niveau de l'accompagnement médiatique et des négociations internes au champ du pouvoir et des secteurs dominants du champ universitaire, c'est-à-dire, pour simplifier, de l'ensemble des disciplines expérimentales et biomédicales et de leurs applications,

enjeu principal de la montée en puissance des budgets et des nouveaux financements. Que beaucoup d'acteurs opportunistes s'y soient ralliés, même si au fond ils n'y croyaient qu'à moitié dans la mesure où leurs champ d'action n'était pas concerné au même degré que ces secteurs en compétition internationale directe et aux enjeux économiques plus palpables, est incontestable. C'est ce que les auteurs montrent à propos du cas des SHS, profondément clivées entre plusieurs philosophies universitaires radicalement divergentes.

- 9 Mais il ne faudrait pas pour autant masquer cette convergence entre une certaine vision libérale ou néolibérale de certaines fractions politiques initiatrices et une sensibilité similaire présente chez nombre de scientifiques ou d'acteurs de la recherche universitaire ou appliquée dont les tenants sont largement formés ou socialisés très tôt (à travers bourses, post-docs, missions et postes d'invités) dans des institutions étrangères qui fonctionnent déjà sur ce principe, et ce bien avant que le paysage français ne l'ait intégré, ce qui a rendu la « conversion » à la nouvelle doxa d'autant plus facile. Un autre point qui aurait mérité d'être plus présent, pour éviter de s'en tenir à un modèle sociologique d'interprétation clos, serait les enjeux financiers qui sous-tendent toutes ces transformations. En apparence, beaucoup plus d'argent irrigue le système mais une grande partie est absorbée en postes bureaucratiques pour l'évaluation ou le pilotage de nouvelles instances, au détriment des nouveaux recrutements ou des dépenses récurrentes, si bien que l'investissement *réellement efficace* n'est pas forcément plus important qu'auparavant, comme l'indique d'ailleurs la stagnation voire la baisse de la position de la recherche et des universités françaises au niveau international, ce que, de manière cruellement ironique, l'un des auteurs de rapport déjà cité et conseiller écouté en haut lieu, Philippe Aghion est obligé de reconnaître dans un article récent malgré près de vingt ans de « réformes ».
- 10 On aura compris que malgré ces quelques divergences d'interprétation il s'agit d'un livre important à lire par tout chercheur ou chercheuse de bonne volonté pour mieux comprendre notre monde cruel.

AUTEURS

CHRISTOPHE CHARLE

IHMC, Paris-1